RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01691
Numéro SIREN : 914 166 004
Nom ou dénomination : ABM HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004175

B 4775

Comptes Annuels 2022

Période du 13/05/2022 au 31/12/2022

SASU ABM HOLDING

313 Rue Gustave Courbet
30130 PONT ST ESPRIT
Tél.
Fax.
APE : 7010Z-
Siret : 91416600400012

CERTIFIÉ CONFORME

ADEPT
DEMAIN SE CONSEILLE AUJOURD'HUI

ADEPT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'orde de LYON

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	250 000		250 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**250 000**		**250 000**
Stocks			
Créances			
Divers			
Disponibilités	754		754
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**754**		**754**
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	250 754		250 754

Bilan

	Net au 31/12/22
PASSIF	
Capital social ou individuel	250 000
Résultat de l'exercice	**-557**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**249 443**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 311
Dettes fiscales et sociales	
TOTAL DETTES	**1 311**
TOTAL PASSIF	**250 754**

Compte de Résultat

	du 13/05/22 au 31/12/22 8 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	473		473	
Total	**473**		**473**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**-473**		**-473**	
CHARGES				
Total				
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-473**		**-473**	
Charges financières	84		84	
Résultat financier	**-84**		**-84**	
RESULTAT COURANT	**-557**		**-557**	
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	-557		-557	

Comptes Annuels 2022

Période du 13/05/2022 au 31/12/2022

Comptes Annuels - Annexe



ADEL

DEMAIN SE CONSEILLE AU

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABM HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 250 754 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 557 euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, recouvrant la période du 13/05/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		250 000		250 000
Total		250 000		250 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				250 000

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			250 000	250 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			250 000	250 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	2 500	100,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	100,00

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 311 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 311	1 311		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 311**	**1 311**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

ABM HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 313 rue Gustave Courbet,
30130 PONT ST ESPRIT
914 166 004 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 MAI 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -557,26 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -557,26 euros

En totalité au compte « report à nouveau »

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente

A. MASSON

AM.